AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE

DE ...(i) (nom de la circonscription)

...(ii) (nom de la municipalité), ce \bullet (\bullet ^e) jour de \bullet (mois) de l'an deux mille ... (20...).

COMPARAÎT:

...(iii) [NOM DU REQUÉRANT] municipalité ou personne physique ou personne morale légalement constituée, ayant son siège social situé au ...(iv) (adresse), agissant aux présentes et représentée par ...(v) (nom du représentant) dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration du ...(vi) (date);

(ci-après le « Comparant »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de ...(i) d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (R.R.Q., c. Q-2, r.37), tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et signé par un professionnel visé par l'article 31.42 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

1. <u>Designation du terrain</u>

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

- 1.1 Le(s) lot(s) ...(vii) du ...(viii) (nom du cadastre), de la circonscription foncière de ...(i); et
- 1.2 portant l'adresse civique ...(ix) (adresse), dans la ...(ii) (nom de la municipalité) (Québec) (code postal).

(ci-après « l'Immeuble »)

2. <u>IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE ET PERSONNE VISEE</u> PAR L'AVIS

...(x) (nom du propriétaire) est propriétaire de l'Immeuble en vertu d'un titre de propriété publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de ...(i) sous le numéro ...(xi) et son adresse est ...(xii).

3. <u>DESIGNATION DE LA MUNICIPALITE ET DE L'UTILISATION</u> <u>AUTORISEE</u>

Le terrain est situé dans la municipalité de ...(ii) et l'(es) utilisation(s) suivante(s) ...(xiii) (usage(s)) est(sont) autorisée(s) sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

4. RESUME DE L'ETUDE DE CARACTERISATION

Le résumé ci-joint de(s) l'étude(s) de caractérisation ...(xiv) (titre(s), numéro(s) de référence et date(s)), contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un bref un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*;
- 4.2 un énoncé des catégories d'usages permis sur le terrain, le cas échéant, en fonction des valeurs limites réglementaires applicables;
- 4.3 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'Immeuble;
- 4.4 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.5 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 4.6 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est signé par ...(xv) (nom du professionnel) en date du ...(xvi) (date).

5. MODALITE PARTICULIERE A L'AVIS DE CONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ

ATTESTATION (xviii)

Je, soussigné, ...(xix), avocat ou notaire, atteste que :

- 1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du **Comparant**;
- 2. Le document traduit la volonté exprimée par le **Comparant**;
- 3. Le document est valide quant à sa forme;

Attesté à ...(ii) (nom de la municipalité), province de Québec, ce ● (●e) jour de ● (mois) de l'an deux mille trois (2003).

Nom:

Qualité: Avocat ou notaire

Adresse: ...(xx)

•, avocat ou notaire

- (i) Le nom de la circonscription.
- (ii) Le nom de la municipalité.
- (iii) Le nom du requérant.
- (iv) L'adresse du requérant.
- (v) Le nom du représentant.
- (vi) La date (jour, mois, année) de la résolution.
- (vii) La description cadastrale exacte rencontrant les normes de publication au registre foncier avec mention des dimensions de contour et de superficie. Une description de l'emplacement spécifiquement concerné peut être précisée si l'immeuble appartenant au propriétaire couvre une superficie plus grande que le terrain visé par le projet ou si une partie seulement du terrain est contaminée.
- (viii) Le nom du cadastre.
- (ix) L'adresse civique de l'immeuble, si disponible.
- (x) Le nom du propriétaire de l'immeuble.
- (xi) Le numéro d'inscription du titre de propriété.
- (xii) L'adresse du propriétaire.
- (xiii) L'usage de l'immeuble conformément à la réglementation du zonage municipal (ex. : résidentielle, institutionnelle, commerciale ou industrielle).
- (xiv) Le(s) titre(s), numéro(s) de référence et date(s) de(s) l'étude(s) de caractérisation du terrain.
- (xv) Le nom du professionnel, tel que désigné en vertu de l'article 31.42 de la Loi sur la qualité de l'environnement, qui a signé le résumé de(s) l'étude(s) de caractérisation.
- (xvi) La date d'attestation du résumé de(s) l'étude(s) de caractérisation.
- (xvii) Le nom du Comparant.
- (xviii) L'avis de contamination peut aussi être attesté par deux témoins dont un assermenté.
- (xix) Le nom de l'avocat ou du notaire qui atteste la validité du présent avis.
- (xx) L'adresse de l'avocat ou du notaire qui atteste l'avis.